

Transparency International France appelle à une protection globale des lanceurs d'alerte éthique

« Aujourd'hui 31 janvier s'ouvre à l'Assemblée nationale la discussion sur la proposition de loi relative à la création d'une haute autorité de l'expertise scientifique et de l'alerte sanitaire et environnementale. Déjà voté au Sénat, ce texte est un pas important pour la protection des lanceurs d'alerte en France. Il est cependant nécessaire de garantir une protection globale allant au-delà du champ sanitaire et environnemental et protégeant les lanceurs d'alerte (whistleblowers) du secteur privé comme du secteur public, notamment dans le domaine de la lutte contre la corruption », indique la section française de l'ONG dans un communiqué.

Retrouvez la version intégrale de l'appel de TI France dans notre base « Ressources », rubrique Institutions françaises, Transparence Internationale France, communiqués.